

# L'épidémie de grippe bat son plein partout en France

Elle a atteint son pic et elle est déjà jugée responsable d'une surmortalité de 1100 personnes

Des douleurs musculaires, souvent nommées "courbatures" mais sont en fait des myalgies localisées; des maux de tête, une intense fatigue accompagnée de frissons et d'une poussée de fièvre souvent brutale, qui très vite peut aller au-delà de 39 degrés; des difficultés respiratoires, un nez congestionné, de la toux et des étternuements: tels sont les symptômes les plus courants de la grippe. Une affection virale - une influenza - dont on imagine souvent, et à tort, qu'elle n'est qu'un rhume sévère sans gravité, mais qui pourtant tue. Pas moins de 13 000 décès lui ont été imputés l'an passé en France, et pour cette nouvelle campagne, le seuil du millier a d'ores et déjà été dépassé.

**6 millions**  
de personnes affectées  
chaque année.



Pour cette campagne, plus de 1 800 personnes présentant un risque grave ont été hospitalisées pour cause de grippe. /PHOTO ARCHIVES

L'épidémie, qui généralement survient surtout entre les mois de novembre et d'avril pour sévir jusqu'à 12 semaines, a cette année pris un peu de retard. La faute à la douceur climatique du début de l'hiver. Mais depuis la mi-janvier, les cabinets médicaux, l'association SOS Médecin et, surtout, les urgences des hôpitaux, sont pris d'assaut. Saturant l'activité et accroissant le risque de diffusion du virus aux personnels et à d'autres patients. Un pic dont les conséquences sont particulièrement gênantes, d'où cette expérimentation au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Grenoble, d'un système de diagnostics rapide développé par le laboratoire Roche. Il permet en 20 minutes (lire ci-dessous) de savoir si ceux qui consultent sont atteints ou pas.

Pour l'heure, le réseau Sentinelles qui rassemble médecins et observateurs volontaires, a

placé le pays en rouge. Signe que l'épidémie est bien là et bat son plein. Selon le bulletin heb-

domadaire de Santé Publique France qui dresse un état de la 5<sup>e</sup> semaine d'épidémie, une

moyenne de 536 personnes pour 100 000 habitants consultent pour un syndrome grippal. En regard de la 4<sup>e</sup> semaine, la progression est de 47%. L'ensemble du réseau médical est sollicité, notamment les urgences qui ont enregistré 12 270 passages liés à la grippe. Là encore, la hausse dépasse les 40%. Et à ce stade, 1823 personnes ont été hospitalisées. Depuis le début de la surveillance il y a bientôt six semaines, 630 cas jugés "graves" ont été admis en réanimation et 624 foyers d'infections respiratoires aiguës ont été signalés dans des lieux d'accueil de personnes âgées. Un constat qui vient une fois de plus mettre en évidence la fragilité de nos anciens et notamment, des plus de 75 ans dont les défenses immunitaires ont été affaiblies par l'âge. Chez eux, la grippe vient souvent s'ajouter à d'autres pathologies qu'elles complexifient.

Les personnes âgées ne sont pas les seules à être exposées: les tout jeunes, de moins de 5 ans surtout, le sont également. Ils représentent d'ailleurs 31% des hospitalisations réalisées dans l'Hexagone pour cause de syndrome grippal. Dans ce tableau, Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas épargnée. L'an passé, 240 000 personnes ont été touchées par la grippe et le taux d'hospitalisation avait bondi de 18%. Cette année, alors que nos six départements sont dans le rouge et que le pic d'épidémie a été franchi, le réseau Sentinelles fait état d'une moyenne de 560 cas pour 100 000 habitants. Soit une trentaine de plus que la moyenne nationale. Par ailleurs, en 5<sup>e</sup> semaine, il ressort que 48 cas jugés "graves" ont été admis en réanimation. Mais pour l'heure, ici, aucune statistique ne permet encore de dresser un état des éventuels décès liés à la grippe.

Jean-Luc CROZEL

## Pour Agnès Buzyn, "le vaccin est moyennement efficace"

Faut-il se faire vacciner pour "résister" à la grippe? Sans doute. Mais avant le début de l'épidémie, le délai pour que le vaccin devienne efficace étant d'une dizaine de jours. Mais pourtant, force est de constater que pour cette campagne, le vaccin semble bien moins efficace que les années précédentes. Ce qu'a reconnu la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, dans une émission sur Europe 1. "Le vaccin est moyennement efficace cette année. Il y a deux virus qui circulent, ce qui est de plus en plus le cas, et c'est pour cela que le vaccin essaie de couvrir différentes souches". Explication: le virus de la grippe qui se répartit en trois groupes A, B et C, évolue rapidement et c'est cette évolution qu'il faut prédire, qui pose problème. "Sur le virus classique, la souche A, 50% des gens sont couverts. Mais sur l'autre vi-

rus, la couverture est médiocre", poursuit la ministre. Qui précise que le taux de couverture ne serait que de 20%. Bref, la mutation dont l'anticipation demeure un pari, a surpris. Laisant les laboratoires démunis compte tenu des délais de fabrication de l'industrie. Reste qu'au sens d'Agnès Buzyn, même si le vaccin s'avère moins efficace chez les personnes âgées dont le système immunitaire est affaibli, il demeure une prévention efficace qu'elle préconise. La ministre de la Santé souhaite aussi que les professionnels de santé se fassent eux-mêmes vacciner afin de réduire l'impact de la contamination à laquelle ils sont exposés du fait de leur métier. Une recommandation qui pourrait se muer en obligation si rien n'évolue. J.-L.C.

## Détecter le virus en 20 minutes change tout



Suite de la 1<sup>re</sup> page

L'idée du laboratoire Roche, un groupe pharmaceutique suisse connu à Marseille pour y avoir notamment acquis en 2015 la biotech Trophos, a été de mettre à disposition du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) durant la campagne 2017-2018, un système d'analyse automatique et rapide baptisé PCR (pour polymérase chain reaction) Cobas Liat. Principe: la machine de la taille d'un petit appareil électroménager (photo ci-contre) dans lequel on introduit un simple prélèvement buccal, va démultiplier une chaîne de copies d'enzymes

et dire, en à peine 20 minutes, contre parfois plusieurs heures lorsqu'il est fait appel au laboratoire de l'hôpital, si ce qu'il vient d'analyser relève effectivement de la grippe ou pas. Testée durant 11 jours en phase pilote au sein des urgences, l'expérimentation de sa mise en œuvre a été réalisée sur 200 patients. Les résultats ont été, outre une réduction du temps moyen de séjour d'environ 1 heure, une optimisation des prescriptions d'antiviraux et surtout, une prise en charge améliorée des patients. Ceux atteints de grippe et devant être hospitalisés, l'ont alors été en limitant les risques de contamination. Par ailleurs, ont souligné les docteurs Maxime Maignan et Sylvie Larrat en charge du service des urgences, l'expérimentation a confirmé un engouement du personnel pour cet appareil dont les résultats définitifs sont venus faciliter les décisions thérapeutiques. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que le CHU de Grenoble ait choisi pour cette campagne, d'intensifier le recours à Cobas Liat. Deux appareils sont en service aux urgences adultes; un autre à celles des enfants. À suivre.

J.-L.C

## AUX URGENCES DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH À MARSEILLE

### Ne pas dramatiser ses symptômes

Trois coups de téléphone en 10 minutes, au cours de la visite: "Elle ne m'a pas dit qu'elle était allergique!" Le professeur Pierre Le Dreff est le chef des urgences adultes de l'hôpital Saint-Joseph. Comme toujours, mais particulièrement en cette période d'épidémie de grippe, ses journées et celles de toutes les équipes de son service sont bien remplies: "L'année dernière elle était venue plus tôt mais là on ne l'attendait pas tout de suite. Tous les jours ce sont des dizaines de patients qui se plaignent des symptômes. Hier, nous avons eu 110 passages, 20% viennent en pensant qu'ils ont une grippe." Pour désengorger les urgences et faire la place aux cas les plus graves, le professeur Le Dreff appelle à la responsabilité: "Si vous avez 40° de fièvre, des courbatures et pas de difficultés respiratoires, vous restez à la maison et vous prenez un doliprane." Sinon, il faut être prêt à être évalué avec un indice de gravité de 1 sur 5, par l'infirmière d'accueil, s'installer dans la petite salle d'attente et patienter, "au moins cinq à six heures, en semaine comme le week-end", et cela au risque



Pierre Le Dreff est le chef des urgences. /PH GF

d'être diagnostiqué d'un simple "syndrome grippal". Il faut dire que cette épidémie arrive au plus mauvais moment, quand le personnel part en vacances et qu'une poignée de lits sont supprimés. Ce dimanche, ils sont 3 médecins et 7 infirmières. À 18h, trois cas de grippe grave ont été détectés, deux d'entre eux sont placés en réanimation.

Gillian FLÉQUÉ

## À LA MAISON MÉDICALE DE GARDE D'AVIGNON

### "La grippe, c'est 50% de nos patients!"

Elle est arrivée d'un coup. Sans prévenir. Voici un peu plus d'une dizaine de jours, à la Maison médicale de garde, installée, à quelques pas des Urgences, dans l'enceinte du Centre hospitalier d'Avignon, la grippe a fait son entrée. "Très vite, le nombre de patients a doublé, pour atteindre jusqu'à 50% de personnes reçues qui étaient touchées par la grippe! On voit arriver des familles entières" explique-t-on ainsi à l'accueil de la maison médicale. Au point que, lundi dernier, alors que le service est assuré habituellement par deux médecins de garde, il a fallu faire appel à un 3<sup>e</sup> confrère pour compléter le dispositif. Et celui-ci

devrait rester en place encore toute la semaine qui débute. "On a connu pire épidémie, mais c'est quand même un phénomène tout à fait significatif. D'ailleurs, dans les cabinets en ville, on commence à saturer" expliquait, hier, ce médecin de garde, qui signalait également qu'il n'était pas rare de voir arriver des personnes qui avaient pourtant été vaccinées. "Il y a un virus qui circule qui n'a pas été pris en compte dans le vaccin. Alors, même vaccinées, les personnes qui le contractent tombent malades". Seule consolation, cette grippe, considérée comme plutôt forte, ne serait pas très invalidante. J.BN

## SOCIAL

### Les auto écoles contre un permis au "rabais"

Les auto-écoles se mobilisent aujourd'hui pour défendre leur travail de "proximité", gage de la "qualité" de l'enseignement du permis de conduire, alors qu'un rapport parlementaire pourrait menacer, selon elles, leur réseau au profit des plateformes en ligne.

Ce rapport de la députée du Gard (LREM) Françoise Dumas a été remis au Premier ministre vendredi dernier. Il n'a pour l'instant pas été rendu public mais les trois organisations de la profession (CNPA, Unidec, Unic), qui s'étaient déjà alarmées en novembre des déclarations d'Emmanuel Macron annonçant une "baisse drastique" du coût du permis, font front uni. Pour défendre leur "savoir-faire au service de la sécurité routière", elles mèneront une opération escargot sur le périphérique parisien ce matin avant un rassemblement place d'Italie, et dans plusieurs villes de France dont Marseille et Nice.

Les syndicats redoutent des réformes synonymes d'"uberisation" de leur métier avec un agrément qui deviendrait national et abandonnerait l'obligation d'avoir un local, ouvrant ainsi la voie aux plateformes de mise en relation entre élèves et moniteurs synonymes, selon eux, de "dumping social", ainsi qu'une généralisation des inscriptions à l'examen par l'élève lui-même, en candidat libre.

## Le chiffre

**1 000**

C'est le nombre d'emplois "directs et indirects" sur le bassin de Marseille que représente le projet de production de biocarburants à partir d'huile de palme dans la raffinerie de La Mède, menacé par un changement de fiscalité, selon le Pdg de Total, Patrick Pouyanné, invité hier du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI.

## IMMOBILIER

### Paris repart en guerre contre Airbnb

La mairie de Paris a entamé un nouveau bras de fer avec Airbnb et assigné en justice la plateforme de location qui risque une amende de 12,5 millions d'euros pour avoir mis en ligne 1 000 logements non enregistrés. "La réglementation n'est pas respectée", s'insurge la mairie de Paris, rappelant la règle qui limite la location d'un logement à 120 jours par an et réclame d'avoir un numéro d'enregistrement. La loi "Elan" de 2018, sur le logement et l'aménagement du territoire, prévoit que l'entreprise paye une amende de 12 500 euros pour chaque offre non conforme. La mairie de Paris a saisi la justice en vertu de ces dispositions.